

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-21-000028

Valable 5 ans à compter du 25 janvier 2021

Demandeur	MERMET SAS 58 Chemin du Mont Maurin 38630 VEYRINS France
Référence commerciale	KIBO 8500
Description sommaire fournie par le demandeur	Produit, ignifugé dans la masse, composé de : <ul style="list-style-type: none">- Verre, de masse surfacique 140 g/m²- PVC, de masse surfacique 250 g/m²- Enduction acrylo-vinylque avec flockage sur une face, de masse surfacique 260 g/m² (pour les coloris 0202, 0220, 0207, 0707 et 0101) et 200 g/m² (pour les coloris 3010, 3006 et 3030)
Masse surfacique déterminée par le laboratoire	(565 – 660) g/m ²
Épaisseur mesurée par le laboratoire	(0,52 – 0,55) mm
Coloris	Tous coloris
Utilisation	Store pour protection solaire – Application intérieure

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-21-BE-000028 du 26 janvier 2021.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 26 janvier 2021

X 

Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X 

Superviseur Essais
Signé par : Lise RODIER